



Avec la CGT défendons l'OPCA de la Fonction Publique Hospitalière l'ANFH

Association Nationale pour la Formation du personnel Hospitalier

L'ANFH est l'unique OPCA* de la fonction publique hospitalière, agréé par le ministère de la santé pour collecter et gérer les fonds consacrés à la formation. **Organisme*

Paritaire Collecteur Agréé

L'ANFH assure la mutualisation et l'optimisation des fonds de la formation qui lui sont confiés.

Organisme paritaire, les instances de l'ANFH sont composées par les organisations syndicales et la Fédération Hospitalière de France.

Les sièges sont attribués en fonction du résultat aux élections professionnelles dans la Fonction Publique Hospitalière.

Actions envers les salarié.e.s des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus de **900 000** personnes exerçant environ 200 métiers.

Au niveau régional et territorial, l'ANFH assure la gestion :

- ◆ Du **Congé de Formation Professionnelle** qui sert essentiellement à la reconversion professionnelle
- ◆ Du **Fonds Mutualisé** pour les **Études Promotionnelles**.

Et propose une offre de formation avec :

- ◆ Des formations régionales
- ◆ Des journées thématiques
- ◆ Des projets régionaux... compétences clés...
- ◆ Et des offres de services aux établissements: centrale d'achat formation ... cartographies des métiers ...



QUELS IMPACTS

DE LA REFORME ?

Réforme de la Formation

- ◆ Aujourd'hui le gouvernement, avec la réforme de la formation professionnelle, Loi PENICAUD du 5 septembre 2018, a mis fin au paritarisme en transformant les 20 OPCA du privé en une dizaine d'Opérateurs de Compétences!
- ◆ Il n'y aura donc plus qu'un seul opérateur de compétences de la Santé, réunissant les entreprises privées et les professionnels libéraux.
- ◆ Cette réforme menée par le ministère du travail, concerne uniquement le privé. Pour autant quel avenir pour l'ANFH: Simple rapprochement ou Intégration à l'OPCO Santé?

Réforme de la Formation

- ◆ Administratrices et administrateurs CGT à l'ANFH, nous **rappelons et réaffirmons notre attachement au modèle de l'OPCA ANFH, garantissant la solidarité, la proximité et le paritarisme.**
- ◆ Seul OPCA public, nous militons pour son maintien tout en étant favorable aux coopérations et actions communes sur les métiers, comme nous le faisons aujourd'hui avec UNIFAF.
- ◆ Préservons les fonds et les cotisations consacrés au Plan de formation des établissements, aux Études promotionnelles et aux dispositifs individuels de formation.



Spécificité et Résultats !!!

- ◆ OPCA de la fonction publique hospitalière, l'ANFH contribue:

A l'amélioration de l'accès à la formation et à la qualification pour toutes et tous

Au développement des **actions prioritaires** envers les personnels les moins qualifiés

A la **sécurisation des parcours professionnels**

Au développement des **études promotionnelles**



LA CGT REVENDIQUE

→ Le droit à la formation continue - générale et professionnelle-, accessible à tou.te.s, sur le temps de travail et rémunérée comme telle. Cela passe par un droit élargi à la formation professionnelle débouchant sur l'évolution régulière de sa qualification et sa reconnaissance permanente.

→ La conception CGT de la formation est constante : former l'homme, le citoyen et le travailleur, pour une inclusion de toutes et tous dans la vie économique, sociale et culturelle. La formation doit permettre de franchir les étapes d'une trajectoire professionnelle choisie et évolutive.

→ On se forme pour se cultiver, se réaliser personnellement. On se forme pour accéder à l'emploi, le préserver ou en obtenir un nouveau. On se forme pour accéder à l'égalité professionnelle, pour élever ses qualifications, pour les faire reconnaître et rémunérer à leur juste valeur.

LES CHIFFRES CLÉS DU RAPPORT 2017 :

- 1 042 300 départs en formation au titre du Plan de formation
- Plus de 17 117 études promotionnelles financées
- Un taux d'accès à la formation de 58,5%
- 2 987 agents en CFP
- 1 194 agent.e.s en VAE
- 5 079 bilans de compétences

- ◆ CFP - congé de formation professionnelle
- ◆ VAE - validation des acquis de l'expérience

Vos représentantes et représentants CGT **siègent dans toutes les instances de l'ANFH**

et participent activement au développement de la formation continue et promotionnelle

**LE 6 DÉCEMBRE 2018,
VOTEZ CGT !**

**pour toute question ?
ou conseil ?**

... Contactez nous

Le 6 décembre, plus il y aura de voix CGT au CTE, plus il y aura de mandat.e.s CGT à l'ANFH pour défendre vos droits et défendre la spécificité de l'ANFH

